

**CENTRE WANAKI**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 MARS 2023**

**CENTRE WANAKI**

**RAPPORT FINANCIER  
31 MARS 2023**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Situation financière	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 16



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du  
**CENTRE WANAKI**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE WANAKI** (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autre point*

Les chiffres du budget 2023 n'ont pas été audités.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200  
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada  
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601  
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada  
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 355-1630

26, rue Wellington Est, bureau 300  
Toronto (Ontario) M5E 1S2 Canada  
Tél. : 1 877 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

[www.mazars.ca](http://www.mazars.ca)



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mazars, S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Maniwaki, le 28 juin 2023

## CENTRE WANAKI

**RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	Budget	2023	2022
<b>PRODUITS</b>			
Services aux Autochtones Canada (SAC) (note 8)	4 695 911 \$	2 270 830 \$	3 598 740 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	118 857	118 275
Intérêts perçus	-	115 157	2 230
Collège Canadore	-	51 804	64 276
Autres produits (annexe A)	-	11 193	21 180
	4 695 911	2 567 841	3 804 701
<b>CHARGES</b>			
Salaires	1 010 244	1 046 343	1 057 116
Charges sociales	309 127	218 775	193 152
Frais légaux et professionnels	45 000	167 633	163 281
Amortissement des immobilisations corporelles (annexe B)	-	118 858	118 078
Formation et développement	10 000	94 349	86 618
Assurances	23 000	58 018	32 428
Bureau et impression	49 000	55 103	38 865
Procédés d'accréditation	30 000	36 426	34 955
Matériaux/programmes/soutien	35 000	29 091	95 745
Entretien et fournitures	28 000	22 828	24 804
Énergie	23 000	21 662	16 218
Audit et comptabilité	14 000	14 975	11 780
Nourriture	5 000	12 657	5 483
Entretien et matériel informatique	6 500	9 621	27 924
Entretien matériel roulant et transport	6 000	8 157	3 803
Honoraires ressources	-	7 900	1 000
Télécommunications	20 000	7 831	7 352
Entretien du terrain	15 000	7 076	14 899
Déplacements – ressources	-	5 996	-
Déplacements – personnel	5 000	4 523	3 960
Déplacements – conseil	5 000	3 858	-
Frais bancaires	2 500	3 200	2 912
Personnel de ressources	10 000	2 226	6 749
Internet/alarme/télévision	3 000	703	4 303
Charges transférées aux immobilisations corporelles	1 300 000	-	-
	2 954 371	1 957 809	1 951 425
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	1 741 540 \$	610 032 \$	1 853 276 \$

## CENTRE WANAKI

## SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	5 595 644 \$	4 345 080 \$
Débiteurs (note 3)	1 088 965	16 336
Frais payés d'avance	17 749	13 379
	6 702 358	4 374 795
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	1 992 705	1 867 834
	8 695 063 \$	6 242 629 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	215 801 \$	443 519 \$
Apports reportés (note 6)	3 939 374	1 750 398
	4 155 175	2 193 917
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 992 705	1 867 834
	6 147 880	4 061 751
<b>ACTIF NET</b>		
<b>FONDS NON DÉPENSÉS – SAC</b>	1 996 475	1 785 555
<b>NON AFFECTÉ</b>	550 708	395 323
	2 547 183	2 180 878
	8 695 063 \$	6 242 629 \$
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)</b>		

## POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Roger Mitchell*

Roger Mitchell (Jul 5, 2023 11:54 EDT)

, administrateur

SIGNATURE

*Ghislain Nedjoudo*

Ghislain Nedjoudo (Jul 5, 2023 12:06 EDT)

, administrateur

SIGNATURE

**CENTRE WANAKI**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	Affecté pour acquisition d'immobilisations corporelles – SAC	Fonds non dépensés SAC	Non affecté	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>					
Déjà établi	550 145 \$	1 361 263 \$	269 470 \$	2 180 878 \$	1 904 853 \$
Ajustement selon analyse de SAC	(550 145)	424 292	125 853	-	-
Solde établi selon SAC	-	1 785 555	395 323	2 180 878	1 904 853
Excédent des produits sur les charges	1 783 085	(1 328 438)	155 385	610 032	1 853 276
Appropriation pour achat d'immobilisations corporelles	2 147 649	(2 147 649)	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(243 727)	-	-	(243 727)	(1 577 251)
Apports reportés de l'appropriation pour achat d'immobilisations corporelles	(3 687 007)	3 687 007	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>- \$</b>	<b>1 996 475 \$</b>	<b>550 708 \$</b>	<b>2 547 183 \$</b>	<b>2 180 878 \$</b>

## CENTRE WANAKI

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	610 032 \$	1 853 276 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	118 857	118 078
Gain sur les cessions d'immobilisations corporelles	-	(1 100)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(118 857)	(118 275)
	610 032	1 851 979
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(1 072 629)	(12 468)
Frais payés d'avance	(4 370)	(1 859)
Créditeurs	(227 718)	253 394
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(694 685)	2 091 046
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(243 727)	(1 577 251)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	1 297
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(243 727)	(1 575 954)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés et flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 188 976	700 154
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	1 250 564	1 215 246
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	4 345 080	3 129 834
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	5 595 644 \$	4 345 080 \$

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Cet organisme est également constitué comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission de fournir des traitements aux adultes des Premières Nations et Inuits souffrant de problèmes d'abus d'alcool et de drogues.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Constatation des produits

#### *Constatation des produits*

Les revenus d'intérêts sont constatés comme produits lorsque gagnés.

#### *Revenus de contrats*

Les revenus de contrats du Collège Canadore sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement est établi en fonction des coûts engagés à ce jour par rapport au total des coûts prévus pour l'ensemble du contrat.

#### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Périodes</b>
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Système téléphonique	5 ans
Stationnement et aménagement de terrain	15 ans

La phase 2 du bâtiment en construction sera amortie à compter de la date de mise en service selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans.

## CENTRE WANAKI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2023

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

## Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## 3. DÉBITEURS

	2023	2022
Contribution à recevoir	1 066 867 \$	- \$
Comptes à recevoir	16 956	14 736
TPS et TVQ à recevoir	5 142	1 600
	1 088 965 \$	16 336 \$

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Bâtiment en construction	144 682 \$	- \$	144 682 \$	22 416 \$
Bâtiment	1 743 749	135 865	1 607 884	1 586 761
Mobilier et équipement	458 388	298 149	160 239	164 718
Matériel roulant	76 780	76 780	-	357
Matériel informatique	69 649	61 510	8 139	10 853
Système téléphonique	25 728	18 010	7 718	12 864
Stationnement et aménagement de terrain	87 331	23 288	64 043	69 865
	2 606 307 \$	613 602 \$	1 992 705 \$	1 867 834 \$

## CENTRE WANAKI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2023

## 5. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	104 149 \$	330 393 \$
Salaires et vacances à payer	111 652	113 126
	<b>215 801 \$</b>	<b>443 519 \$</b>

## 6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	1 750 398 \$	1 050 244 \$
Financement encaissé au cours de l'exercice	4 229 716	4 298 894
Montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(2 270 830)	(3 598 740)
Financement de l'année subséquente encaissé au cours de l'exercice	230 090	-
Solde à la fin	<b>3 939 374 \$</b>	<b>1 750 398 \$</b>

## 7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Centre reçoit ses revenus en vertu d'une entente de financement avec Services aux Autochtones Canada. La contribution représente 93 % du total des revenus du Centre.

## 8. RAPPROCHEMENT DES FONDS DE SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2023	2022
Produits selon la confirmation de financement	4 229 716 \$	4 298 894 \$
Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	1 750 398 \$	1 050 244 \$
Apports reportés à l'exercice suivant	(3 709 284) \$	(1 750 398) \$
Produits selon les états financiers	<b>2 270 830 \$</b>	<b>3 598 740 \$</b>

**CENTRE WANAKI****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2023**

---

**9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

Le Centre a entrepris la deuxième phase des travaux de construction. Un contrat au montant de 2 955 060 \$ a été signé pour les travaux de construction. Les travaux ont débuté en mai 2023 et devraient se terminer en février 2024.

**10. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ANNEXE A – AUTRES PRODUITS</b>		
Revenus frais d'administration	8 095 \$	9 580 \$
Dons	1 890	500
Contribution pour partage de frais	1 208	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	1 100
Thunderbird Partnership Foundation	-	10 000
	11 193 \$	21 180 \$
<b>ANNEXE B – AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Amortissement – bâtiment	69 750 \$	66 115 \$
Amortissement – stationnement	5 822	5 822
Amortissement – système téléphonique	5 146	5 146
Amortissement – matériel informatique	2 715	2 713
Amortissement – matériel roulant	357	6 859
	118 858 \$	118 078 \$

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ANNEXE C – PROGRAMME – ÉQUIPE DE MIEUX ÊTRE MENTAL Q21G</b>		
<b>Produits</b>		
SAC	269 500 \$	269 500 \$
Fonds inutilisés des exercices antérieurs de SAC	313 469	383 516
Collège Canadore	5 960	64 276
Autres produits	11 491	9 580
	600 420	726 872
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	72 114	128 510
Formation et développement	146 716	83 260
Personnel de ressources	2 227	6 124
Honoraires	-	400
Matériaux/programmes/soutien	8 265	14 412
Nourriture	8 161	4 985
Télécommunications	767	611
Bureau et impression	3 648	9 351
Internet/alarme/télévision	-	1 763
Entretien et matériel informatique	706	2 022
Publicité	-	162
Frais légaux et professionnels	36 392	68 507
Assurances	-	589
Énergie	-	529
Entretien et fournitures	382	3 785
Entretien du terrain	324	270
Entretien matériel roulant et transport	113	-
Déplacements	5 736	-
Mobilier et équipement	-	8 769
Matériel informatique	-	5 498
	285 551	339 547
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>314 869 \$</b>	<b>387 325 \$</b>

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ANNEXE D – PROGRAMME – AGRÉMENT Q30Q</b>		
<b>Produits</b>		
SAC	42 309 \$	38 691 \$
Fonds inutilisés des exercices antérieurs de SAC	(44 097)	19 304
	(1 788)	57 995
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	70 694	62 231
Procédés d'accréditation	30 757	30 038
Entretien et fournitures	-	113
Nourriture	414	-
Entretien du terrain	-	960
Mobilier et équipement	-	8 750
	101 865	102 092
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(103 653) \$</b>	<b>(44 097) \$</b>

**ANNEXE E – PROGRAMME – PROJETS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES Q3XZ**

<b>Produits</b>		
SAC	2 147 649 \$	2 250 000 \$
Plus : Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	1 750 398	1 050 244
Moins : Apports reportés à l'exercice suivant	(3 687 007)	(1 750 398)
	211 040	1 549 846
<b>Charges</b>		
Bureau et impression	96	1 945
Entretien et matériel informatique	-	5 865
Frais légaux et professionnels	1 063	-
Entretien et fournitures	2 263	3 686
Entretien du terrain	300	2 111
Télécommunications	1 500	-
Bâtiment en construction	-	22 416
Bâtiment	205 818	1 466 999
Mobilier et équipement	-	46 824
	211 040	1 549 846
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## CENTRE WANAKI

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ANNEXE F – PROGRAMME – GUÉRISSEUR TRADITIONNEL Q01T</b>		
<b>Produits</b>		
SAC	16 666 \$	16 666 \$
Plus : Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	491	-
Moins : Apports reportés à l'exercice suivant	-	(491)
	17 157	16 175
<b>Charges</b>		
Matériaux/programmes/soutien	12 409	9 737
Procédés d'accréditation	-	4 917
Déplacements – employés	6 102	1 521
	18 511	16 175
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(1 354) \$</b>	<b>- \$</b>